



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE ET PRÉVOYANCE DE HAUT NIVEAU

POUR TOUS LES HOSPITALIERS !

FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE
PÉTITION



**ASSEZ DE FLOU,
ON VEUT DES ACTES !**



CONNAÎTRE
SES DROITS,
C'EST SE
PROTÉGER !



NOTRE FORCE
C'EST LE NOMBRE,
ON S'ORGANISE
ET ON SE SYNDIQUE !



SE PROTÉGER
PARTICIPER,
AGIR !

NOS REVENDICATIONS



Un niveau de garantie de haut niveau et une vraie prise en compte de la santé des femmes : les hospitaliers méritent mieux qu'un panier de soins « low cost » avec des options que seules les catégories les plus élevées pourraient se payer.



Une participation totale ou à défaut majoritaire de l'employeur au financement de la cotisation.



Libre choix de la mutuelle par l'agent :

- Refus d'une mutuelle unique et imposée.
- Une véritable solidarité intergénérationnelle : pourquoi les hospitaliers qui sont souvent cassés par le travail devraient-ils voir leurs budgets mutuelle exploser à la retraite ?
- La prise en charge des ayant droit.



La généralisation des soins gratuits à tous les hospitaliers (titulaires, stagiaires et contractuels) sur tout le territoire, dans tous les établissements y compris pour les soins de ville (comme c'est déjà le cas à l'APHP) : les soins gratuits sont un droit existant, le ministère doit permettre aux hospitaliers de l'exercer.



Une négociation éclairée par un chiffrage précis avec un financement dédié de 1,5 milliard d'euros minimum comme évoqué lors des premières réunions à la DGOS avec la garantie que le ministère compensera totalement les dépenses des établissements.



Le maintien du financement et des prérogatives du CGOS : le maintien de l'Aide Sociale aux agents en Situation de Maladie (ASAM : prestation maladie du CGOS complétant le demi traitement).



Le maintien et le développement des droits statutaires concernant la prévoyance : arrêts maladie, invalidité, décès.



Par ma signature, je soutiens les revendications de la CGT pour une Protection Sociale Complémentaire de haut niveau à la charge de l'employeur, pour l'extension et l'effectivité du droit aux soins gratuits et pour le développement des droits statutaires concernant la prévoyance.

JE SIGNE POUR SOUTENIR NOS REVENDICATIONS !

NOM - PRÉNOM	MAIL	ÉTABLISSEMENT - VILLE	SIGNATURE



À RAPPORTER
AU LOCAL CGT
OU DANS LES BOÎTES AUX LETTRES
DU SYNDICAT CGT !



INFORMER



DÉFENDRE



REVENDIQUER



GAGNER

Fédération CGT
Santé et Action Sociale

03/2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
Case 538 - 263 rue de Paris
93515 Montreuil CEDEX



revendic@sante.cgt.fr



01 55 82 87 88

la cgt